

## QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
  - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?  
*Les familles souffrent de plus en plus, par conséquent c'est une politique majeure.*
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?  
*Il faut encore augmenter l'offre de crèche, les accueils parascolaire et périscolaire. Les restaurants scolaires doivent pouvoir répondre à la demande en termes de qualité, quantité et horaires aux parents.*
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
  - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?  
*L'accès aux prestations est souvent complexe, il y donc lieu de simplifier les processus.*
  - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?  
*Il est nécessaire de créer un guichet unique pour ces prestations afin d'en faciliter et simplifier l'accès.*
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
*Pourquoi pas, si cela va dans le sens de faciliter et simplifier l'accès, selon ma proposition de guichet unique.*
  - b) Quels en seraient les désavantages ?  
*Attention au risque d'alourdir les dispositifs et à la bureaucratie inutile et d'engendrer des coûts supplémentaires inutiles.*
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
  - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?  
*Cet observatoire peut être utile, surtout en lien avec les associations.*
  - b) Quels en seraient les désavantages ?  
*Cet observatoire ne doit pas être un outil de plus, coûteux, formulant des propositions finalement, pas mises en œuvre par le Conseil d'Etat.*

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?  
*Les différentes aides accordées aux familles, logement, allocations familiales, prestations complémentaires familiales, sont la colonne vertébrale de cette politique, ainsi que les mesures fiscales en faveur des familles.*
- b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?  
*Il faut construire des logements pour les familles et la classe moyenne.  
Un guichet unique tel que décrit à la question n° 2.  
IL faut probablement défiscaliser les allocations familiales.*